

# PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

**Première institution de défense du patrimoine**, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

**Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces**, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés**, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

## ► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Bourgogne-Franche-Comté dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



# CONTACTS



## FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bourgogne-Franche-Comté  
14, rue Violet  
25000 Besançon  
03 81 47 95 14  
bfcbesancon@fondation-patrimoine.org  
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [i](#) [n](#) [v](#) [i](#)

## MAIRIE DE FAY EN MONTAGNE

2 route de Bonnefontaine  
39800 Fay en Montagne  
03 84 85 38 41  
mairie.fay.en.montagne@wanadoo.fr

FONDATION  
  
DU  
PATRIMOINE

► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DE

# L'EGLISE ST FERREOL ET FERJEUX DE FAY EN MONTAGNE

Jura



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

# LE PROJET

## Description

### UN PEU D'HISTOIRE...

Fay-en-Montagne est un village de 90 habitants au cœur du premier Plateau Jurassien où règne encore une intense activité agricole tournée vers la production de fromage de Comté et ouverte à l'accueil touristique avec une ferme équestre, un camping et plusieurs chambres d'hôtes ou gîtes. Son histoire est liée à celle des sites de Baume-Les-Messieurs et Château-Chalon tout proches puisqu'elle remonte au moins au 10<sup>ème</sup> siècle. L'Ermitage Guy, abbé de Baume entre 927 et 937, se retire à Fay où il bâtit un ermitage. Bienfaiteur de la population, il fut ensuite reconnu bienheureux par l'Eglise et honoré comme Saint. En 1184, une bulle du Pape Luce confirme l'église et l'ermitage de Guy. De posture romane, elle abrite le tombeau de ST Fort, des fonts baptismaux et une descente de croix sculptée en bois du 17<sup>ème</sup>. Par ordre de l'archevêque de Besançon en 1716, on ouvre le tombeau du Saint pour la 1<sup>ère</sup> fois et l'on découvre un corps sans dérangement et des inscriptions sur pierre du 10<sup>ème</sup> siècle. En 1758, l'église est restaurée aux frais du Curé Mr Jousserandot. En 1832, Mr Bondier, alors Curé de la paroisse, ouvre de nouveau le tombeau et y trouve une bouteille renfermant un vin d'une

grande limpidité (était-ce du Vin Jaune ?) et voulant détacher un os du corps, une épaisse fumée s'en échappa provoquant la frayeur et le renoncement à poursuivre. En 1858, constatant la vétusté du bâtiment, on décide la construction d'une nouvelle église qui après référendum (la légende dit à 1 voix près) sera replacer au même endroit et non au centre du village.

### LE PROJET DE RESTAURATION

Aujourd'hui, malgré un entretien des arêtières en 1985, l'ensemble du clocher et de ses façades ont de toute urgence, besoin d'une réfection qui financièrement est trop lourde pour notre petite commune, c'est pourquoi nous sollicitons l'aide de toutes celles et ceux qui veulent contribuer à la préservation d'éléments précieux de notre histoire et de notre culture par un don et faire vivre nos territoires ruraux souvent oubliés du développement moderne absorbant tous les financements.

L'ensemble de la population vous en remercie très vivement.

<b>Montant des travaux</b>	167 063 €
<b>Objectif de collecte</b>	15 000 €
<b>Début des travaux</b>	Septembre 2019

# BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

## L'EGLISE ST FERREOL ET FERJEUX DE FAY EN MONTAGNE

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/60496](http://www.fondation-patrimoine.org/60496)

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine**  
**L'EGLISE ST FERREOL ET FERJEUX DE FAY EN MONTAGNE**

Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.\*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu  sur la fortune immobilière  sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

\*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Credit photos © Fondation du patrimoine